



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23926

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2025

ÉDITÉ LE 07/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/10/1957

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/11/1999
225 280

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE B357502871

Siret : 357 502 871 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3423949

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C72997X1258002 / 002 104172/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C72997X1258002 / 002 104172/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ENTREPRISE DUFOUR

118 RUE MARCEAU
BP 142
76600 LE HAVRE

Téléphone : 02 35 24 34 36
Portable :

Fax : 02 35 24 25 69

Site Internet : www.dufour.fr

E-mail : veroniquelange@dufour.fr

Responsabilité légale :
DUFOUR THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 100 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	08/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.